



ECHO ROANNAIS

JOURNAL POLITIQUE DE ROANNE & DE L'ARRONDISSEMENT.

Paraît tous les Dimanches.

DÉSIGNÉ POUR L'INSERTION DES ANNONCES LÉGALES.

Paraît tous les Dimanches.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr.; Six mois, 4 fr.
Un Numéro, 15 centimes.

A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le continuer doivent refuser le journal.

ANNONCES :

Correspondants chargés de les recevoir
A Paris : MM. Havas, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3
Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8
A Lyon, chez M. Fournier, rue Confort, 14.
Réclamés : 50 c. la ligne.
Répétés 5 fois, 20 c. Répétés 6 fois, 15 c.
Annonces ordinaires : 20 c. la ligne.
Répétés 5 fois, 15 c. Répétés 6 fois, 10 c.

La publication légale des actes de société est obligatoire, pour l'année 1870, dans les 5 journaux suivants : le *Journal de la Loire*, le *Journal de Montbrison*, le *Journal de Roanne*, le *Journal de Saint-Etienne*, le *Journal de Lyon*.
Partant de Roanne, les lettres sont affranchies à 10 c. pour les communes suivantes :
Roanne, Chérier, Combelles-Vernay, Cordelle, Lénay, Nandax, Ouches, Parigny, Pouilly-les-Nonnains, St-Germain-de-Favières, St-Maurice, Villemonais, Ville rest. Yongy.

S'ADRESSER

Pour tout ce qui concerne la rédaction, les abonnements et les annonces,
A MM. Staron et Vignat, imprimeurs, place de l'Hôtel-de-Ville.
ON S'ABONNE
A Roanne, chez tous les libraires.
A St-Etienne, chez M. Chevalier, libraire.
A Lyon, chez M. Fournier.
A Paris, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie.

Derrière l'entrée de la boîte au bureau.

7 h. du matin. Distribution en ville et service rural.
11 h. 30 matin. Roanne, Montbrison, St-Etienne — Lyon, St-Symphorien, Tarare — Vichy — Clermont — Moulins.
5 h. 40 soir. St-Etienne, St-Germain-Laval — Lyon.
6 h. 30 soir. Roanne, Chérier, Thizy.
7 h. 30 soir. Paris, Clermont, Moulins.
9 h. 20 soir. Lyon, Villefranche, Mâcon.
10 h. soir. Lyon — Tarare, Montagny — St-Etienne — Montbrison, Feurs, Charlieu, Paris, Clermont.

Roanne, le 7 janvier 1870.

La belle chose que le progrès ! Dans les siècles de barbarie, comme disent nos philanthropes, à partir du mois de novembre, les troupes entraient dans leurs quartiers d'hiver et ne reprenaient les armes qu'au mois de mars. Aujourd'hui, grâce au progrès de la civilisation moderne, nos pauvres soldats sont condamnés à coucher sur la neige avec un froid de quinze degrés. Ne faut-il pas bénir une civilisation qui n'interrompt pas le soldat au milieu d'une température qui serait regardée comme un fléau même en temps de paix ?

Ce qu'il y a de plus navrant dans cette situation, c'est que le ciel inclément, loin d'être mortel à nos ennemis, comme il fut pour notre armée en 1812, semble au contraire leur être favorable. Le roi Guillaume a voulu profiter de la rigueur excessive de la saison pour faire l'essai du bombardement de Paris. Nous ne connaissons pas encore les résultats de cette première tentative, mais il faut espérer que, vu l'éloignement des positions ennemies, Paris supportera, sans trop en souffrir, les essais plus ou moins heureux de l'armée allemande.

Il y a peu de nouvelles des autres points où la lutte est engagée et où nous avons à refouler l'invasion. De l'armée du général de Chanzy, nous ne savons presque rien. L'héroïque général, qui a sauvé son armée, après une série de combats meurtriers, déploie une merveilleuse activité pour la reconstituer, afin d'être prêt à reprendre l'offensive quand il jugera le moment opportun et favorable.

Du général Bourbaki il nous arrive d'excellentes nouvelles ; mais il nous est interdit de les reproduire. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que son armée est forte, homogène, qu'elle comporte d'excellents officiers, qu'elle a été purgée des trainards qui sont le fléau des corps d'armée destinés à des marches rapides. Où est le général Bourbaki ? Où va-t-il ? Nous serions heureux de le dire, mais nous ne pouvons que répéter ceci : c'est que l'on fonde de grandes espérances sur les opérations dont il est chargé, et dont le but se révélera bientôt.

Au milieu de toutes les épreuves qui viennent fondre sur la France, on parle toujours d'une conférence qui se réunirait à Londres, le 5 ou 6 janvier ; le jour n'est pas encore bien fixé. M. Jules Favre, qui doit y représenter la France, n'a pas quitté Paris. Et voilà qu'on parle de difficultés soulevées par le prince de Roumanie, mêlant la question rou-

maine à la question d'Orient. M. de Bismark a plus d'une corde à son arc. Vous verrez que la conférence subira un nouvel ajournement, ce qui du reste nous touche peu à l'heure qu'il est et au point où en sont les choses.

L'AVENIR

Ce qui nous console et nous rassure, au milieu de la crise que nous traversons, c'est de voir avec quelle énergie le sentiment du devoir s'est réveillé dans les âmes, où il avait semblé longtemps assoupi ; c'est de voir que la France ne s'abandonne pas et qu'elle a conscience de sa force.

Quel exemple de sacrifice nous arrive de Paris ! Quel dévouement aussi dans l'armée de la Loire ! Cette rude saison d'hiver n'a pas troublé dans l'armée de Chanzy des soldats timides et découragés ; elle n'a pas empêché les troupes parisiennes de livrer encore une fois l'assaut à l'ennemi. Au nord, une armée inférieure en nombre, à peine remise d'un échec, revient à la charge et débute par des succès ; à l'est, la rencontre de Nuits n'est point de celles dont l'ennemi peut s'enorgueillir.

Ainsi, partout la guerre nous étreint avec ses fléaux, mais elle suscite aussi dans les populations de mâles vertus qui seront notre salut au sein de la triste désolation que nous lègue l'époque précédente. Les hommes qui souffrent et combattent pour la France, prêtent à leur pays un héritage qui sera béni du ciel. Ils puisent dans cette vie rude et courageuse, sans cesse en vue de la mort, les saines croyances, les hautes pensées, l'abnégation héroïque et patiente, tout cet ensemble de forces morales, qui peuvent seules assurer la liberté d'un peuple et lui relaire un grand avenir.

Ne nous laissons donc point aller au découragement, et mettons plus que jamais en commun ce que nous avons de résolution, de dévouement, de ressources et de courage pour maintenir l'unité de la France, cette grande et puissante unité créée avec tant de peine, d'intelligence et de sacrifices, à travers les siècles, et si longtemps pour nous la source de notre prospérité et de notre gloire.

DISSOLUTION DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Un décret.

Attendu que la République est le gouvernement du pays par lui-même ;

— J'ai fait four, n'est-ce pas ? me dit-il d'un air tout câlin.
— Mais non, mais non... ça va très bien, lui répondis-je avec l'accent de la condoléance amicale.
— Très bien... je n'ai pas seulement pu placer ma cadence sur le contre ré bémol !
— Bah ! tu vas te rattrapper à la procession...
— La procession !... Comment !... c'est pour cela...

Il n'acheva pas ; d'une part le bedeau qui faisait former les rangs, de l'autre les chœurs qui emboîtaient le pas, le contraignirent à avancer.

Pauvre vicomte !... Il ne s'était pas souvenu de ce qu'est au village la Fête-Dieu, et maintenant il fallait aller jusqu'au bout. S'y refuser, c'eût été presque un scandale ; fuir, c'était impossible ; la masse pressée des fidèles formait des deux côtés de la nef une infranchissable barrière.

Je le vis, cependant, si éperdu, si rougissant, si dépité, que je craignis qu'il n'osât quelques sottises, et je trouvai moyen de me rapprocher pour lui dire :

— Fais donc meilleure mine que ça. Tout le pays était à l'église, et déjà t'a vu ainsi. Il ne te reste plus à affronter que les haies du chemin et les oiseaux du ciel.

Roger ne me répondit que par un regard désespéré. Puis, comme il arrivait à son tour sur le seuil, il ferma les yeux afin de ne plus voir sa fameuse chape qui, comme s'enflamment tout à coup aux ardents rayons de ce beau jour resplendissant ainsi qu'un autre soleil... un soleil... couchant !

La procession contourna la chapelle, et descendit tout d'abord jusqu'à la mer, au bord même de laquelle un premier reposoir avait été dressé par les pêcheurs. C'était un simple autel, fait d'une barque renversée, que recouvrait en guise de nappe, une voile neuve, et qu'ornaient

deux pittoresques trophées composés chacun d'une ancre, d'une paire d'avirons et de filets. Là, le vieux curé bénit les filets, et pria pour qu'ils fussent éléments aux mariés jusqu'à la fête-Dieu prochaine. Sous ce beau ciel, et avec l'Océan pour horizon, cette pieuse halte fut vraiment sublime !

Puis, on remonta par ces vertes campagnes que j'ai décrites, et qui, resplendissant de soleil et toutes pleines de chants d'oiseaux, semblaient elles-mêmes en fête. Il n'y avait pas jusqu'aux bestiaux, attirés par le bruit vers les haies, qui ne regardassent passer la procession avec une sorte de respect. Eh !... pourquoi non ?... L'âne et le boeuf n'étaient-ils pas dans la crèche ?

On atteignit enfin le village, tout drapé de blanc, tout enguirlandé, tout émaillé de verdure et de fleurs, qui formaient par les rues comme un pieux tapis, sur lequel de gracieuses petites filles blanches faisaient encore pleuvrir des roses.

Roger, cependant, commençait à se remettre de son premier effroi ; il avait revêtu son gros livret de plain-haut à la page du *Salve festa dies* ; il me parut même que ses prétentions musicales lui revenaient peu à peu.

De loin, je lui adressai à peu près cette pantomime :
Tu le vois bien... tout marche à merveille !
Il me répondit en hochant la tête avec une sincérité incrédule.

Pauvre garçon ! c'était un pressentiment. Au moment où la procession se déployait à l'autre extrémité du bourg, où les deux routes d'Honneur et Trouville se réunissent en une sorte de rond-point planté d'ormesaux, les chœurs faiblirent tout à coup, comme si leur attention venait d'être détournée par un accident imprévu. Roger s'empressa de mettre à profit ce demi-silence, pour lancer enfin son fameux contre-ré bémol, et je dois le recon-

naître, ce fut avec une parfaite réussite, avec un retentissant éclat.

Il releva donc la tête pour jouir de son triomphe... Horreur !... stupéfaction !... consternation !... Il y avait là, tout près de lui, devant lui, dans trois élégantes calèches arrivant de Trouville, une bande de baigneurs goguenards, des baigneuses marquisiennes, qui toutes et tous l'applaudissaient du geste, et ne dissimulaient qu'à demi leurs sourires sous les chapeaux de paille et sous les ombrelles.

Enfin, pour surcroît de fatalité, dans la plus luxueuse des calèches, une calèche conduite à la Daumon, l'oncle Maniquet se tenant debout auprès de la cousine Anastasie !

À ce foudroyant aspect, le visage du vicomte se métamorphosa soudainement en pivoine. Il était ridicule, lui !... ridicule aux yeux de ses parents... ridicule aux yeux de tout Paris, qui lui semblait représenté là, et qui bientôt connaîtrait l'aventure, c'était certain... Qui sait même si les petits journaux n'en feraient pas des gorges chaudes.

Durant un instant, le pauvre vicomte était resté immobile, béant, et comme pétrifié dans sa maudite chape. Deux ou trois jumeles de théâtre, qu'il dut prendre pour autant de paires de pistolets, se braquant sur lui, apparut aux mains des railleurs. Ce fut le coup de grâce. Il acheva de perdre complètement la tête, et avisant une porte de chaumière, entrouverte, il s'y précipita avec la folle panique d'un grand criminel aperçu tout à coup par les gendarmes.

Cette étrange fugue fut diversement interprétée par ceux qui m'entouraient ; voici l'explication qu'imagina le vieux marguillier qui, depuis la sortie du chœur, n'avait pas discontinué de me marcher sur les talons :

— Je l'avais bien prévu, me dit-il, que votre ami chantait trop en *moineau*... C'est ça qui l'aura incommodé à la fin des fins, et je dois le recon-

FEUILLETON DE L'ECHO ROANNAIS

LE MESNIÉ-AUX-BOIS

16 Par CHARLES DESLYS

XVI.

Pourquoi donc que votre ami chante si menu et si pointu que ça ? or dirait d'un moineau. Parlez-moi de Jacques, voilà un timbre d'homme, à la bonne heure !

Le fait est que Jacques avait une superbe voix de basse-taille, pleine, velouté, vibrante, et qui convenait admirablement à la majestueuse simplicité des hymnes saints. Bien qu'il chantât fort, il chantait juste et doux. Parfois même il avait dans les notes du médium des accents d'une rare harmonie, d'une mâle tristesse, qui vous remuaient l'âme. Enfin, c'était tout simplement ce qui était écrit, ce que les paysans avaient l'habitude d'entendre... et le bon Dieu aussi.

Une seconde fois, cependant, le vicomte essaya de percer cette avalanche vocale qui l'écrasait, mais il ne parvint à faire entendre qu'une note aigrelette, qui presque aussitôt s'éteignit, furtif rayon entre deux tempêtes.

— Décidément, murmura le marguillier, votre ami chante par trop en rossignol, il va se casser quelque chose.
Tout à coup, il se fit un grand mouvement dans l'église. Tout le monde se leva, s'agitait ; les bannières et le dais, comme marchant d'eux-mêmes, sortirent des chapelles ; le lutrin tout entier fit volte-face, et je pus, un instant me rapprocher du vicomte

Le communisme

Qu'est-ce que le communisme ?
C'est la propriété en commun.
Qu'est-ce que la propriété en commun ?
C'est la propriété qui appartient à tous, ou en d'autres termes, à personne.
Qu'est-ce qui constitue le fait de posséder ?
Celui de disposer, c'est-à-dire de donner, de vendre et d'exploiter ce que l'on a.
La propriété en commun, qui ne permet aucune de ces choses, n'est donc point la propriété. Le communisme est donc point l'abolition de la propriété.

Dès lors, le communisme est aussi la renonciation à l'individualité. C'est la soumission aveugle à la volonté d'autrui; c'est l'homme devenu bœuf, mangeant au râtelier sa part d'une botte de foin, sans avoir même le droit de se plaindre, si ce foin est dur ou moisi.

Faites donc marcher la liberté avec un pareil système du gouvernement !

Qu'il soit la base du régime ascétique, qu'il existe dans un couvent de moines ayant fait vœu de pauvreté, d'obéissance, de renonciation à toutes les passions, à toutes les joies de ce monde, je le conçois. Ailleurs, au grand air, au souffle de l'indépendance, cette abnégation de l'ivoire, cette renonciation au bien-être ou au superflu, sont impossibles, et le dernier des mendicants, ce lui qui vit au jour le jour, sans cesse en face de la faim, après une semaine d'expérience, préférer sa misère à une communauté qui lui enlèvera jusqu'à la disposition de sa personne.

On peut rêver le communisme, on peut y croire, on peut le désirer et parvenir même à l'établir. Mais le maintenir, le faire subsister dans une société quelconque, si cette société n'est pas claquemurée dans un bagne, dans une caserne ou un couvent, si elle n'est pas régie avec une barre de fer, je vous en défie.

Un tel gouvernement ne durerait pas un mois, pas huit jours. Sans doute, vous trouverez des gens disposés à passer de l'état de vagabond à celui de propriétaire, mais dès qu'ils lèseront le communisme, n'espérez pas qu'ils consentent à ne plus l'être; ne les comptez plus parmi les partisans du communisme. Ils seront au contraire ses ennemis les plus acharnés, car il n'est pas de propriétaire plus tenace, plus irritable, plus jaloux de ses droits que celui qui l'est de fraîche date, et toujours en raison inverse de l'importance de sa propriété; moins elle est grande, plus il y tient.

Le titre de patriote est en honneur chez nous, et l'amour du sol natal est mis au premier rang des vertus civiques. Or, ne voyez-vous pas que cet amour n'est autre que celui de la propriété ? Est-ce que le communiste peut avoir une patrie ? Ou, s'il en a une, est-ce qu'il peut l'aimer ? Oui, comme l'esclave aime sa chaîne, comme le prisonnier aime sa prison.

Le communiste attache de fait l'homme à la glèbe. Où voulez-vous qu'il trouve à manger, s'il quitte l'aube et le râtelier communs ? Ailleurs, chacun a sa place, chacun a sa part et n'en a qu'une. Quel est celui qui la lui cédera ? Ou s'il le fait, comment vivra-t-il lui-même ?

L'hospitalité, ou si vous aimez mieux, la fraternité, ne peut naître qu'avec le superflu, à moins que vous ne la fassiez consister en poignées de mains et en accolades, nourriture creuse et qui n'enrichit guère que celui qui la distribue.

L'exercice de cette fraternité, la seule vraie, qui agit sur le petit comme sur le grand, est, à mes yeux, le seul communisme possible, le communisme que j'appellerai social n'existe et ne peut exister que par l'inégalité de la fortune et l'équitable emploi de cette fortune inégale.

Dépenser tout son revenu, le bien dépenser, créer ou encourager le travail, le payer équitablement et à sa valeur, voilà comme je comprends le bon usage de la richesse.

Or, cette effusion du superflu du riche sur le pauvre s'opère toujours, à un degré quelconque, par la seule force des choses.

Roger ne reparut que le soir au Mesnil. Personne ne lui adressa ni un mot de reproche, ni une question désobligeante. Mais à la réserve grave avec laquelle on l'accueillit, à la contrainte qui régna durant tout le repas, à la façon surtout dont on s'empressa de nous laisser seuls, il était facile de comprendre qu'il avait profondément blessé le sentiment religieux de tout le monde.

Quant à Bernardine, sur son visage un peu plus pâle qu'à l'ordinaire, il n'y avait que de la tristesse ;

— Roger, lui dit-elle en se retirant à son tour, je ne vous en veux pas... mais c'est bien mal !... Non-seulement vous avez renié Dieu, mais aussi vous avez renié notre amour... Ça ne nous portera pas bonheur !

Et déjà elle commençait à remonter vers sa chambre.

Confus et repentant, Fontanelle eut un premier mouvement pour la suivre.

Mais le vieux Fidèle apparut tout à coup en travers de l'escalier, et lui montra les dents.

XVII.

Le lendemain, vers les dix heures du matin, je me promenais au bout du verger, lorsque je vis le vicomte accourir vers moi, tout pimpant et tout coquet sous un frais négligé de campagne en basin blanc. Il était charmant ainsi.

— Oh ! oh ! lui criai-je de loin, tu n'es donc plus paysan ?

— Non, fit-il... Aujourd'hui du moins... je me donne congé !

Et, de sa main gantée, il agita joyeusement au-dessus de sa tête, redevenue celle des anciens jours, un élégant panama.

— Roger, repris-je en souriant, tu m'as tout l'air d'un échappé de collège.

— A peu près, reconnut-il en rougissant quelque peu. C'est à Trouville que nous allons faire l'école buissonnière.

Quelque avide, égoïste ou vorace que soit un homme, il ne consommera jamais qu'une part, c'est-à-dire ce que comporte l'appétit d'un homme; et s'il ne fait pas couler dans le ruisseau le lait de ses vaches, jeter à la rivière son orge, son blé, les fruits de ses vergers, son or et son argent, il faut, bien ou mal que quelqu'un en profite !

Or là encore je vois un partage, un communisme.

S'il diffère de celui des adeptes, c'est que mon communisme, à moi, a lieu par l'entremise du vrai propriétaire, du propriétaire de droit, tandis que l'autre s'effectue par la main du propriétaire de fait ou de celui qui s'est emparé violemment de la propriété.

Croyez-vous que la répartition soit mieux faite par ce dernier, c'est-à-dire par le voleur, ou par le gouvernement, ou par celui qui le représente ?

Vous en avez eu l'expérience aux époques de notre histoire.

Quand la confiscation était dans la loi et lorsque l'Etat héritait des condamnés, rappelez-vous comment on battait monnaie. En ceci, l'Etat raisonnait juste et son opération était logique, car ce grand partage ne pouvait s'effectuer qu'ainsi.

Il en serait de même aujourd'hui. Seulement, les usages variant selon les temps au lieu d'hériter à coups d'échafaud, on héritait à coups de fusils.

En thèse générale, l'homme tient à ce qu'il a, autant et plus qu'à sa vie. Conséquemment et toujours en thèse générale, pour avoir ce qu'il a, il faut le tuer.

Le communisme n'est donc pas seulement une attaque à la bourse, c'est une menace à la vie : le tout non au bénéfice du pauvre, mais au profit d'un pouvoir répartiteur unique et oppresseur à la fois du pauvre et du riche.

Or, grands et petits, si vous avez peu de goût pour l'état de nègre ou d'ilotte, et moins encore pour le grand couteau égalitaire, quand on vous parlera de communisme, criez : Au voleur ! et allez chercher la garde.

JACQUES BONHOMME.

Nos prisonniers.

L'honorable M. Genton veut bien nous communiquer la lettre suivante qu'il vient d'adresser à M. le rédacteur en chef du *Français*.

Lyon, le 1^{er} janvier 1871.

Permettez-moi de vous soumettre une pensée qui m'est suggérée par quelques lettres pleines d'un touchant intérêt, arrivées hier encore du fond de l'Allemagne. Elles sont écrites par des hommes simplement admirables ; les uns, constitués prisonniers volontaires, pour être au milieu de nos pauvres soldats, l'image vivante de leur Dieu et de leur patrie ; les autres qui ont tout quitté pour apporter sur ces terres lointaines et ennemies, par cet affreux hiver, messagers de consolation et d'espérance, les souvenirs récents du pays, et les secours d'une ardente charité.

Ces lettres, Monsieur, constatent, je le dis avec une joie profonde, une amélioration sensible dans l'état matériel des prisonniers : leur nourriture est meilleure, leur triste prison moins désolée, et il s'est rencontré dans cette nation, si barbare sur notre sol envahi, de nobles cœurs, qui consolent et honorent l'humanité.

Pourquoi ne pas citer quelques noms, afin qu'ils soient bannis : M. Schickler, le comte de Pourtalès, le prince Radzivil, président des conférences de Saint-Vincent de Paul à Berlin, le duc de Ratibor, frère du cardinal de Hohenlohe.

Mais, Monsieur, nous rencontrons dans ces contrées du Nord un terrible ennemi,

— A Trouville ?

— Tiens... lis cette lettre, qui m'a été remise mystérieusement par Pétronille.

— Pétronille...

Je ne sais pourquoi le souvenir du raidillon me revint aussitôt.

Mais, comme je n'avais pas cru devoir parler au vicomte de la petite scène dont j'avais été témoin, je me tus, et regardai tout d'abord la signature : c'était celle de la cousine Anastasie.

— Que diable peut-elle avoir à l'écrire ! me récriai-je tout étonné.

— Lis... et tu le verras.

Je lus, en patte de mouches tout à fait aristocratiques, à peu près ce qui suit :

« Mon cher cousin,

« Gardez-vous bien de nous accuser de la fâcheuse rencontre d'hier. Le hasard a tout fait, et, pour ma part j'en ai souffert autant que vous, soyez-en certain. Mais non ! Vous doutez de moi peut-être. Oh ! si vous pouviez savoir comment cette pensée me rend l'âme triste ! Aussi, vous le voyez, sitôt de retour de notre promenade, j'ai voulu vous écrire, pour cela d'abord, et puis pour un autre motif beaucoup plus important.

« Je puis vous réconcilier avec mon père, qui m'impose en échange un bien pénible sacrifice ; mais il y a de votre fortune, de votre avenir, et peut-être de votre bonheur présent. Venez demain me voir à Trouville, pavillon des Hortensias. C'est là que nous devons nous réunir depuis quelques jours. Les médecins m'avaient ordonné l'air de la mer, et j'ai moi-même choisi Trouville, afin que le rapprochement, dont je me faisais une joie, puisse s'accomplir avant même votre mariage. Vous viendrez, n'est-ce pas ?... ne fût-ce que pour me permettre de vous donner la preuve que, s'il ne m'a pas été permis de devenir votre femme, je suis et veux rester toujours votre bien sincère amie. »

— Pauvre Anastasie !... fit le vicomte avec

que tous ces généreux élans ne peuvent terrasser : le froid.

Voyez-vous d'ici ces pauvres soldats, en grand nombre nés sous un beau soleil, habitués à une vie active, chaudement couverts (on ne souffre pas du froid dans nos campagnes) et exposés à cette heure par 15 et 20 degrés, avec des vêtements parfois d'été, usés, souillés dans des lutttes sanglantes, à travers la boue, la pluie ou la neige ! Combien, épargnés par les balles, succomberont loin de la terre natale, victimes obscures et souvent inconnues de cette effroyable guerre !

La charité, je le sais, est active, ingénieuse, inépuisable même. Mais hélas ! Monsieur, nous sommes entourés, serrés par tant de misères, que, tout inépuisable, qu'elle soit, elle finit, elle aussi, par s'épuiser.

Savez-vous ce qu'il faudrait pour donner à ces pauvres soldats un chaud vêtement, et pour chasser cette mauvaise pensée qui passe et repasse sans cesse, comme un noir cauchemar devant nos yeux effrayés. Ils ont froid ?... A peine deux millions. Voyez plutôt ce que je lisais hier dans les lettres si palpitantes d'intérêt du vicomte d'Anthenaise, un de ces hommes admirables dont je vous parlais tout-à-l'heure !

« La masse des prisonniers est aujourd'hui logée dans des barques en briques et en bois, dont quelques-unes, dans le Nord, sont chauffées.

« La nourriture qu'on leur donne est suffisante ; au point de vue matériel, il ne leur manque que des vêtements chauds.

« Leurs uniformes, pour la plupart en mauvais état, ne peuvent les protéger, quand ils sortent, contre les froids intenses de ces pays septentrionaux... »

« Sur ces renseignements, M. Jules Culty s'est immédiatement mis en rapport avec les principales maisons qui fabriquent ces objets en Saxe, et nous avons acquis la certitude que, pour 6 à 7 francs, on peut fournir un homme d'une bonne paire de chaussettes de laine très-épaisses et tricotées à la main, d'un gros caleçon de tricot et d'un gilet de laine tricoté, se boutonnant en croisant sur la poitrine.

«... Avec les fonds que nous avons apportés, M. Belmont a pu aller à Stralsund, sur la Baltique, porter des vêtements chauds à plusieurs milliers de prisonniers français. Six mille autres seront bientôt pourvus de même avec la seconde somme envoyée de Saint-Etienne. »

Six mille ! mais ils sont 330,000.

« Je puis annoncer au comité que les terribles souffrances et l'affreuse mortalité qui avaient suivi les tristes capitulations de Sedan et de Metz ont disparu en grande partie... »

« Il ne manque que des vêtements chauds, mais il en manque pour plus de 300,000 hommes, ce qui, au minimum de 6 francs, par homme, représente 1,800,000 fr. »

Ainsi donc, avec deux millions au plus, ils sont à l'abri du froid !

Eh bien ! je n'hésite pas à le dire : l'Etat doit à l'instant leur donner : certes, le pays ne regarde pas, à cette heure, à son or et à son sang, il les laisse couler à flots sans marchander.

Que l'Etat se hâte donc de prélever cette somme sur celles dont il dispose, sur son crédit s'il le faut ; au jour de la liquidation, il peut en être certain, cette somme ne lui sera pas contestée.

Qu'il autorise, les personnes recommandables accourues auprès de nos prisonniers à fournir sur lui ; et si leur dévouement lui est suspect, qu'il envoie des agents : il sera remercié dans les chaumières, dans les ateliers, partout où l'on pleure un absent.

Et tenez, Monsieur, pourquoi vous le ca-

une fatuité légèrement émue. C'est d'un bon petit cœur ! hein ?

— Oui, répondis-je, ça en a l'air... Mais c'est un peu embrouillé...

— Ça se débrouillera au pavillon des Hortensias... Tu juges bien que je ne puis pas me refuser à une aussi touchante prière !

— Non ;... certainement non... mais qu'as-tu dit à Bernardine ?

— Rien encore. Et, je te l'avouerai même, je suis assez embarrassé. Bien qu'il n'y ait qu'indulgence et bonté dans son cœur, elle sait que j'ai dû épouser Anastasie ; elle est femme, etc...

— Que ne lui donnes-tu tout simplement à lire la lettre de ta cousine ?...

— Au fait tu m'y fais songer... c'est là le plus sage. Mais la lui montrer moi-même... non ; il y aurait toujours le chapitre des commentaires. J'aime mieux la lui faire parvenir avec quelques mots d'excuse : la promesse surtout de revenir de bonne heure ; c'est là l'essentiel. As-tu un crayon ?

— Voici.

Roger se servit d'un tronc d'un pommier, qui semblait tout exprès se pencher en forme de pupitre, et, durant quelques secondes, il crayonna d'inspiration.

— La, dit-il en se relisant, c'est fait... Mais par qui maintenant envoyer la lettre ?

Pétronille, qui probablement était aux écouttes derrière la haie, se montra tout à coup. Elle avait une cruche sur l'épaule comme pour aller à la fontaine, et le vieux Fidèle la suivait.

— Que le messager ne vous embarrasse point, dit-elle avec son gros rire équivoque, il est tout

(A continuer.)

cher ! je souffre quand je lis dans tant de feuilles étrangères ces mots : *Comité de secours, comité de charité pour les blessés et les prisonniers français*.

Dieu me garde de décourager ou de ralentir tant d'admirables mouvements : je m'incline devant eux avec un respect profond ; quoique mon pays fasse, il y aura pour les trésors de cette bienfaisance un large camp à exploiter. J'y compte bien mais je regrette, trop orgueilleux peut-être, cette aumône faite à mon pays, pour vêtir nos malheureux et glorieux enfants. Que le gouvernement de la défense nationale vienne donc vite et largement à leur secours, c'est acte de stricte justice ; et la France prouvera qu'elle se souvient de ceux qui, voulant lui donner leur vie, ont perdu leur liberté.

Je ne sais si cette idée sera accueillie par le gouvernement de Bordeaux ; j'ose l'espérer, même offerte par nous.

Votre bien dévoué,
GENTON,
Ancien député.

M. Joseph Palluat de Besset nous adresse la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer.

Monsieur le rédacteur
Je lis dans le compte rendu de la séance de la commission départementale du 24 décembre, les lignes suivantes :

«... M. Grosrenaud rappelle ce qu'il a déjà dit au cours des discussions, que quelques-uns de ces ardents amis de la légalité lui ont proposé le 5 septembre au matin, de se joindre à eux pour s'emparer de l'administration du département au nom du conseil général.

« Mais comme il n'a pas sur la légalité des notions aussi nettes, aussi avancées que ces Messieurs, il accueillit leurs propositions comme elles lui paraissaient le mériter.

Je remercie M. Grosrenaud d'avoir bien voulu rappeler lui-même cette démarche que quelques-uns de mes collègues et moi ont fait le 5 septembre auprès de lui et auprès de M. Chillet, absent de l'Hôtel-de-Ville à ce moment.

Nous avions cru faire là un acte de patriotisme en nous associant ensemble, non pas pour nous emparer de l'administration, mais pour nous mettre ensemble à la disposition de M. le préfet, comme le témoignage notre demande signée et déposée sur le bureau de M. Bertholon. C'est certainement la première supplique tombée sous les yeux de ce nouveau fonctionnaire, et plutôt à Dieu que les suivantes eussent été aussi désintéressées !

Nous mettions ainsi nos dévouements aux services du pays, comme nous l'avons toujours fait et le faisons encore. Nous pensions, sans doute à tort, que la République faisait appel au patriotisme de tous, et que le concours de tous ses enfants n'était pas de trop pour sauver la France. M. Grosrenaud et les signataires de la demande à M. le préfet accueillirent la révolution du 4 septembre comme lui ils avaient combattu l'Empire, et pas plus que lui ils n'étaient des candidats officiels.

On sait quelle réponse fut faite à cette offre désintéressée par M. Bertholon le lendemain même, sans doute sur le conseil de M. Grosrenaud, qui a, quoiqu'il en dise des notions avancées sur la légalité, et préférerait sauver tout seul avec ses amis la France et la République.

Dans l'intérêt de la vérité et de notre propre honneur, j'ai cru devoir simplement rétablir les faits, certain que mes anciens collègues ne me démentiront pas.

Agrez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Joseph PALLUAT DE BESSET,
Ex-conseiller général et ardent ami de la légalité.
Balbigny, 31 décembre 1870.

LES AMBULANCES

4 janvier, 1871.

Monsieur Marion.

Un médecin de Roanne se propose, dit-on, d'organiser une ambulance Roannaise ; on ne peut que louer une idée si patriotique.

Il va sans dire que son personnel sera recruté dans notre arrondissement, les postillons seront choisis dans nos communes, et l'ambulance sera composée de nos plus dignes et des plus méritants qui seront désignés.

A ce sujet permettez-moi quelques observations :

1^o D'abord on devra refuser impitoyablement toutes personnes âgées de plus de 40 ans, n'étant comprises dans aucun des derniers bans mobilisés, *landwehr* ou *landsturm* quelconques. Il est impossible de prendre ces hommes, qui ne sont pas soldats, et qui serviraient bien mieux la patrie en se chauffant au coin de leur feu !... et d'un.

2^o Par la même raison tous séminaristes, frères, prêtres ou religieux seront aussi refusés, leur ministère de paix, leurs fonctions habituelles sont incompatibles avec le service d'infirmiers, avec les scènes de carnage des champs de bataille ; d'ailleurs quand même ils le demandent, quand même ils le réclament comme une faveur, on doit les écarter inextinguiblement. Il serait plus qu'inconvenant que ces gogos puissent encore remplir ces places ! Arrière ! laissez les, s'il vous plaît, pour les frères et amis ! Liberté, Egalité, Fraternité et la... porte ! Et, de deux !

3^o Toujours pour les mêmes motifs on ne peut admettre raisonnablement comme infir-

miers des hommes de la dernière levée, mariés, pères de famille, même avec 5 ou 6 enfants. Leurs places sont au feu, au premier rang; ces citoyens auront plus de courage à se battre qu'aucuns, sachant que c'est pour défendre leurs femmes et leurs enfants, et que

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau,
Le plus digne d'envie !...

surtout quand on laisse derrière soi tout un peloton de moutards !... et de trois !

4° Enfin on est aussi obligé de renvoyer tous jeunes hommes non mariés, mobilisés ou non, qui peuvent être faibles de constitution, myopes, mauvais marcheurs, etc., etc., etc., infirmités toutes impropres pour faire un bon ambulancier ou infirmier ! Laissez-les donc chez eux, in-cités et inutiles pour la France, ce n'est point ce qu'il faut !... Et de quatre.

Ce qu'il faut, Monsieur, pour faire un parfait ambulancier, ce qu'il faut pour remplir le personnel d'une ambulance, ce sont des célibataires, de 20 à 40 ans, mobilisés; des jeunes surtout comme MM. tels et tels que je pourrais nommer, des jeunes hommes qui seront vigoureux, grands, bien portants, bien bâtis; qualités requises pour un bon infirmier ! qu'on se dépêche donc et qu'on ouvre au plus vite un registre de demandes. On ne recevra dans les postulants que les candidats qui auront bon pied, bon œil, bon appétit, surtout des amis haut-placés !...

Je clos mon épître en me mettant un des premiers sur les rangs : Je jouis de toutes les qualités nécessaires au parfait ambulancier; un jarret d'acier, une constitution de fer, celtibataire, 25 ans, et de plus mobilisé ! Ce sont là, je pense, des titres incontestables à la place que je demande. Je ne ferai d'ailleurs que devancer l'appel, toujours comme certains autres qui ont échangé avec tant d'ardeur le chassépot pour le noble fusil rayé de M. Purgon !

Agrérez, Monsieur, mes saluts empressés et croyez aux sentiments dévoués,

D'UN MOBILISÉ.

M. Crozet de Lafay, ancien maire de Néronde, est décédé au Molard le 30 décembre, dans sa 80^{ème} année.

Son petit fils Georges Crozet de Lafay, âgé de dix-neuf ans, s'était engagé le 13 août dans le 47^{ème} de ligne. Déjà caporal il combattait le 30 août à Baumont, où il se distinguait par son entrain et son courage. Depuis cette fatale journée il a été impossible d'obtenir aucun renseignement positif sur le sort de ce malheureux enfant, malgré les recherches incessantes de sa famille désolée.

Secours aux prisonniers de guerre en Allemagne.

COMITÉ DE ROANNE

Recettes du 22 au 28 décembre 1870.

Soldé en caisse au 22 décembre.	58 35
Quête à l'église des Moulins-Cherier.	30
Quête à l'église Ste-Anne, de Roanne.	55
Quête au bourg de Cherier.	41
— — — — — Lentigny.	30
— — — — — Riorges.	84
— — — — — Onches.	44
Quête particulière faite à St-Just-en-Chevalet, par M. le receveur d'enregistrement et les dames Gaune.	35 50
Don particulier.	15
Reliquat du compte précédent.	20 85
Quête de M. le curé de Vivans.	35
Quête à Lapacaudière, par M. le receveur d'enregistrement et M. Emile Cuttier.	200
Dons particuliers.	5
Dons avec destinations spéciales.	304
TOTAL	957 70
Dix-neuf dons avec destination particulière.	115
Six dons	115
TOTAL.	1187 70 1187 70

Dépenses.

26 décembre 1870. Envoi au comité central de Saint-Etienne.	450
25 Un autre envoi de	150
3 janvier.	425
6 — — — — —	125
Frais divers.	2
En caisse au 6 janvier	35 70

Les dons en argent peuvent être versés à Roanne, chez M. Dusauzey, trésorier du comité;

Les dons en nature, chez M. Garnier, pharmacien, président du comité.

(Voir pour opérations précédentes le numéro du journal, du 25 décembre 1870).

Monsieur le Rédacteur en chef de l'Echo Roannais,

Vous avez publié, dans le dernier numéro de

votre journal, une attaque qu'il est de notre devoir de relever.

Un monsieur qui s'abrite derrière la voile complaisant de l'anonyme, pour discréditer le collège laïque de Roanne, a imaginé contre M. Pourrat une petite infamie.

Ce monsieur ment; nous le lui dirons en face quand il lui plaira de se montrer.

Il insinue que M. Pourrat après avoir promis de faire donner par un amonier l'instruction religieuse aux jeunes gens qui fréquenteraient son établissement, élude sa promesse.

Rien n'est plus faux, et votre correspondant le sait bien.

La vérité est, que depuis deux mois, M. Pourrat a fait toutes les démarches imaginables pour obtenir un amonier de M. l'Archevêque. Dans ce but il est allé quatre fois à Lyon et une fois à Saint-Jodard. Mais il s'est toujours butté contre le mauvais vouloir de l'autorité ecclésiastique, qui ne peut sérieusement prétendre qu'elle manque de sujets depuis qu'elle a sur les bras tous les anciens professeurs du collège.

Cette résistance mesquine ne nous étonne ni ne nous effraye de la part d'adversaires aux abois. Mais comme il importe qu'elle cesse dans l'intérêt même du collège, nous allons écrire à M. le Ministre des Cultes pour y mettre un terme.

Nous verrons bien si M. l'Archevêque, qui ne se fait pas scrupule de recevoir de nos mains impures partie du gros traitement que lui paie l'Etat, pourra indéfiniment se dispenser de remplir ses devoirs envers l'administration du collège.

Nous avons l'honneur de vous saluer
Les membres de la commission municipale de l'enseignement.

H. AUDIFFRED; — COSTE; — D^r GOUTARET;
J. MICHALON; — PIZET; — CANGALON AMAND.

Le 6 janvier, le train venant le soir de St-Germain des-fossés à Roanne a déraillé entre St-Martin-d'Estreaux et Arfeuilles au delà du tunnel. Onze voitures ont été renversées. Sept militaires du 4^{ème} de ligne ont été plus ou moins grièvement blessés. Des secours promptement organisés nous permettent d'espérer que ces blessures n'auront pas un fatal résultat.

Le déraillement a été causé par le bris d'un essieu.

Roanne, le 4 janvier 1871.

Monsieur le rédacteur,

Je me permets de recourir à la publicité de votre estimable journal pour l'exécution d'une œuvre que je crois bonne.

Dans le but de concourir pour ma faible part à l'œuvre de la défense nationale départementale, j'ai résolu de mettre en loterie ma montre, chronomètre en or, à remontoir, d'une valeur de 300 fr.

M. le Maire et M. le Sous-Préfet ont la bonté de donner leur autorisation à mon dessein.

Veuillez agréer, etc.

V. D.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE ROANNE

Mariages

(Néant)

Naissances (14).

Pion Marie, fille d'Antoine Pion, et de Dessertine Louise. — Romagny Adrien, fils d'Antoine Romagny, et de Grange Claudine. — Sautet Fleury, fils de Louis Sautet, et de Gardet Péronille. — Lerousseau Léonard, fils de Charles Lerousseau, et de Carlin Marie. — Degueure Marguerite, fille de Pierre Degueure, et de Gallice Marie. — Beraud Etienne, fils de Claude Beraud, et de Peloux Louise. — Vermorel Rose, fille de Joseph Vermorel, et de Joannin Claudine. — Bouvier Gabrielle, fille de François Bouvier, et de Briday Marie. — Joannin Jean, fils de Philippe Joannin, et de Nevers Françoise. — Filion Caroline, fille de Georges Filion, et de Forcillon Claudine. — Dubost Emmanuel, fils de Gaspard Dubost, et de Sadot Antoinette. — Ambaldi Pierre, fils de Félicien Ambaldi, et de Laurent Victoire. — Perret Claudine, fille de Gabriel Perret, et de Patet Marguerite. — Humbert Gustave, fils de Léon Humbert, et de Guyon Marie.

Décès (10).

Jacob Jeanne-Marie, 46 ans, épouse de Dumas Jean, boulangier. — Ressort Laurent, 68 ans, rentier. — Joannin Marie, 85 ans, célibataire. — Toirnaire Gilbert, 77 ans, vannier. — Michalet Agathe, 79 ans, veuve de Rochon Mathieu. — Gerbe Jean, 26 jours. — Dépière Etienne, 51 ans, épouse de Anvolet Benoît. — Desseigne Marie, 53 ans, veuve de Dégorge Claude. — Martin Jean-Marie, 74 ans, rentier. — Dubois Françoise, 3 ans. — Jonard Adèle, 1 an.
Mariages en 1870, 131.
Naissances, idem., 708.
Décès, idem., 690.

UNE MÈRE PATRIOTE. — Dimanche dernier, dans l'une des communes les plus voisines d'Angers, arrivait de l'armée de la Loire, et en droite ligne d'Orléans, un soldat qui s'avisait de rentrer au logis maternel, bien qu'il ne fût, en réalité, ni malade, ni blessé.

Il était, d'ailleurs exténué de fatigue, sale, et ses pieds atestaient suffisamment les longues marches qu'il s'était imposées lui-même en fuyant le combat.

Sa mère l'accueillit froidement; mais bientôt, cependant, le sentiment maternel semble devenir le plus fort et la pauvre femme, après avoir embrassé son fils, le nettoie, le fortifie et puis le met à table.

Durant le repas, cette mère inquiète regarde, touche, examine la cartouchière de son soldat. Elle l'ouvre enfin: elle était pleine.

— Hein! dit-elle, il paraît que tu ne t'es guère battu? Tu as encore toutes les cartouches!

Le gars parut un peu perdre contenance, mais il dévora son repas.

Le reste de l'entretien fut glacial.

Le repas fini, notre homme bien lavé, bien brossé, bien restauré, se lève comme rendu à la vie.

Sa mère hésite encore un moment, puis, ne pouvant plus contenir une indignation que son cœur maternel était impuissant à étouffer, elle présente brusquement à son fils son fusil et tout son attirail de guerre;

— F...iche moi le camp, lui di-t-elle. J'ai honte de toi. Il faut que tu fasses ton devoir. Et le soldat est parti.

LA PÊCHE AUX LÉGUMES

Les mobiles de l'Aube ont un goût prononcé pour les légumes, comme on va le voir:

Ils étaient campés sur les bords de la Seine, en face de Saint-Cloud et de Sèvres, lorsqu'ils aperçurent sur l'autre rive, un grand bateau chargé de choux et de légumes.

La convoitise s'alluma dans leur esprit, et, en plein jour, ils se mirent à traverser la rivière pour aller cueillir ce plat de primeurs.

A l'aide d'un petit bateau et sous le feu de l'ennemi, ils allèrent, le rixieux lèvres, démaier le chargement de légumes pour le remorquer. Tout cela fut fait en un moment.

Les cables de remorque furent demarés, et ils se mirent alors à traîner après eux leur précieuse proie, pendant que les Prussiens furieux criblaient de balles les légumes enlevés.

En accostant sur la rive française, un des mobiles laissa tomber son fusil dans la rivière. Sans hésiter, il plonge, repêche son arme et revient au milieu de ses camarades sans avoir reçu une égratignure.

Je vous demande si le soir les mobiles de l'Aube firent bonne chère.

UN PÈRE NOURRISSÉUR

On ne saurait trop porter à la connaissance du public les actes de charité aussi nombreux qu'ignorés, accomplis journellement dans les quartiers pauvres de Paris.

Il y a, boulevard Clichy, un nourrisseur du nom de Damoiseau, qui, a gagné, à vendre du lait, une petite fortune assez considérable.

Depuis le commencement du siège, cet homme fournit gratuitement aux malades et aux malheure de son arrondissement le lait des vaches et des ânesses qui garnissent son étable.

C'est la providence des petits enfants.

Un correspondant, qui naturellement se garde bien de noter le lieu d'où il écrit, donne au Nord des détails particuliers sur la situation des départements de l'Oise et de l'Aisne:

La souffrance et la misère de nos populations défient toute description, dit le correspondant du Nord, et les autorités prussiennes semblent avoir à tâche d'épuiser les dernières ressources du pays.

Les soldats prussiens ne cachent même pas leur compassion pour les pauvres paysans, réduits aux abois; j'en ai vu partager leurs propres rations de nourriture avec les familles affamées chez lesquelles ils étaient logés.

Mais ces dispositions charitables assez fréquentes parmi les simples soldats, sont rares parmi les officiers supérieurs; la rigueur et la dureté sont plus grandes à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie militaire, et cette insensibilité des généraux est encore bien surpassée par celle des administrateurs et des employés civils.

Chez ces derniers la ruine absolue du pays est une sorte de système raisonné qu'ils suivent sans se laisser fléchir par aucune considération.

Plus la misère est grande, plus les exigences se multiplient; les réquisitions sont incessantes,

et de lourds impôts y sont ajoutés; les mesures de force et de violence sont employées immédiatement contre les malheureux qui, dépourvus de tout, n'acquiescent pas dans le court délai fixé les contributions imposées.

*. La lettre du général Trochu, relative à l'échange des prisonniers saxons, constatait qu'en retournant au camp ennemi, ils ne pourraient que rendre hommage à l'esprit d'intrépidité qui anime la population parisienne.

Nous sommes en mesure, dit le *Moniteur*, d'ajouter que les déclarations des officiers saxons ont dû, sur une foule d'autres points, produire au quartier général de ce bon M. de Moltke une impression inattendue.

En effet, les journées passées à Paris par ces messieurs furent pour eux la source de perpétuelles surprises dont le récit nous a été fait par une des personnes chargées de les accompagner.

Quand on demanda, le matin, à l'un d'eux, s'il désirait qu'on allumât du feu dans sa chambre:

— Comment, du feu! s'écria-t-il, vous voulez rire, nous savons fort bien qu'il n'y a plus ni bois ni charbon à Paris.

Premier ébahissement.

On lui propose de déjeuner.

— Déjeuner! vous voulez dire du pain noir et un verre d'eau; oui, c'est là le régime du Parisien depuis quinze jours.

Second ébahissement.

Il sort; on passe devant une place de fiacres:

— Est-il possible! vos fiacres marchent encore! Vous n'avez donc pas mangé tous vos chevaux? On nous avait pourtant affirmé...

La nuit tombe. On commence à allumer les becs de gaz.

— Encore du gaz! Le *Moniteur de Seine-et-Oise* assurait que Paris était plongé dans les ténèbres, et que chaque nuit des bandes de voleurs en profitaient pour piller et assassiner.

Et ainsi de suite. La stupefaction de nos prisonniers suivait un *crescendo* continuel.

Cette stupefaction, ils en ont rapporté là-bas les échos, et probablement la confiance des armées allemandes, déjà singulièrement ébranlée, n'ira point en se raffermissant.

*. Le « pur » Motu fait des petits dans la banlieue de Paris.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler à l'attention et à l'admiration publiques les hauts faits d'intolérance religieuse de la municipalité de Saint-Denis. Cette municipalité, d'une valeur sans égale, a même trouvé qu'elle ne s'était pas encore assez distinguée. Nous apprenons, en effet, qu'elle vient de signifier aux Frères de la doctrine chrétienne qu'ils eussent à quitter les écoles qu'ils dirigent au plus tard le 31 décembre, s'ils ne veulent pas s'exposer à être expulsés de force le 1^{er} janvier.

La municipalité de Saint-Denis étant décidée en guise de cadeau de bonne année aux pères de famille, de confier, à partir de ce jour les écoles à des instituteurs taillés sur le modèle de ceux qu'a recruté le « pur » Bonvalet.

Or, on sait que les instituteurs préférés par le citoyen-maire Bonvalet sont des esprits-forts, qui ne croient pas en Dieu.

La municipalité de Neuilly a été plus impatiente encore de régénérer la société par l'enfance. Elle vient d'expulser brutalement les Frères de la doctrine chrétienne et avec le tact exquis qui caractérise les réformateurs de nos écoles selon le cœur de M. Jules Simon elle a choisi, pour accomplir ce bel exploit, le moment où les Frères de la doctrine chrétienne, sous l'impulsion de leurs sentiments patriotiques et religieux, se permettaient de donner sur le champ de bataille de Villiers, un magnifique exemple d'intrépidité et de dévouement, en allant relever les blessés sous le feu des régiments prussiens.

Honneur à la municipalité de Neuilly! elle a bien mérité de la République!

Deux bêtises assez réjouissantes, je crois, qu'on vient de me conter:

Trois capitaines dînent ensemble. Ils sont seuls, tous trois égaux, tous trois silencieux; quelque grand projet les préoccupe peut-être. Quel est le supérieur de ces trois guerriers taciturnes?

— C'est le silence — parce qu'il est général.

On leur apporte du thé et des cigares; ils fument tous les trois. Quel est l'inférieur?

— Le tabac — parce qu'il est caporal.

Le remords m'accable, et je raconte dévoré de honte.

La Visite du Pouvoir central

On lit dans Guignol illustré du 25 décembre : Ah ! c'est fois nous on s pu le reluquer tout à notre aise.

Y a de blagueurs que disent comme ça que c'était rien qu'un guiable dans une boîte à ressort pour faire peur aux Prussiens. C'était pas ça pisque, au contraire, c'est lui que s'en sauve quand y les voit arriver. D'autres racontont que c'était comme ces rats blancs que font tourner de cages rondes en li de fer, et que c'était son activité delavorante, comme on dit, Mais c'est pas ça non plus, parce que les rats blancs, ça coûte deux sous, et que note Pouvoir central nous revient bien à davantage, sons compter la casse.

Les plus malins faisoient encoire que c'était un vieux avocat empaillé du temps de la première République, et que les affiches qu'on pose lui sortoient toutes du ventre oussuelles n'étoient conservées par le moyen des onguents qu'on y avait cognés avec. Mais c'est pas possible : da depuis qu'on nous en colle, y lui en resterait plus dans la basane de ces affiches.

Pis enfin, je l'ai vu, quoi. Je l'ai vitré par devant, par derrière et par côté ; c'est pas un guiable, c'est pas un rat blanc, et y n'esse pas empaillé, pis qu'y marche. C'est un gène vivant, et en viande, avec tous ses assessoires.

Le Pouvoir central, si vous l'avez pas apinché, z'enfants, imaginez-vous un gros bargeois, avé un chapeau monté et une grande poupe rembourrée de peaux de chats étrangers, un aristé que ce gonfle le gigier, que se tient raide comme si n'avait avalé son sabre et que vous arragarde le monde d'un air de dieu : Et ben, me v'la, c'est moi que suis le maître, fitez-moi bien et lâchez d'être respectables. Enfin, un vrai monarque pour de bon, et pis qu'a pas envie de lâcher la traîlle du commandement, allez. Quand y sera forcé de donner sa dédite, nous saurons ben ce dui nous en aura coûté.

Y en a que regrettent l'autre d'avant, et ben qui-là pas rien l'air plus facile. Est-ce qu'y vous dégomme pas un général si bien que le premier ? Est-ce qu'y nous fêhe pas par le museau de décrets aussi impériables que Napolion troisse ? Est-ce qu'y pitroga pas la France à son idée à lui tout seul ? Qui donc que vous voulez de plus ? Vous n'êtes ben tant devenus difficiles, les gones ?

Vous vouliez pas faire la paix avé les Prussiens de la Pruserie, et ben on vous fait ben assez casser la margoulette aveq eusses.

Vous vouliez un gouvernement autrement reganié. Au lieu d'un, vous en avez deusses : un en ville et un en campagne.

Vous vouliez, la République ? Elle est ben sur les murs en grosses lettres.

Vous vouliez, quèques-uns, un monarce indissoluble ? Vous le tenez bien.

Vous vouliez de lois de decrets, de proclamations ? On vous en donne tous les jours, et pis qu'y gnia de quoi lire ; c'est pas de proclamations de rien du tout. On peut boire pot et manger une miché en y lisant.

Pis encore, voyez comme y n'esse gentil ce Pouvoir central, le v'la que s'amène en personne pour faire vote bonheur, et vous êtes pas encore contents !

Maintenant vous me direz : Qui qu'y vient faire ici ? Pisque y n'esse général premier en chef et qu'y commande, pourquoi qu'y ne reste pas là bas onqu'on se chapotte avé les Prussiens ?

Ca s'est une zune autre affaire. Quand un Pouvoir central déménage, ça sentie quèque chose. C'est vrai. J'y ai cherché dans l'Armanack ; j'ai ben troué quand les chats se sentent la patte sus l'oreille, quand les yragnes se promènent, quand les bardoires s'abudent, que ça veut dire ou la pluie, ou l'orage, ou le changement de temps, mais on y parle pas du Pouvoir central ; p'lêtre que du temps qu'on l'a fait, c't bête-là. Mais, à mon idée, v'la l'affaire.

Je crois moi tout aiment qu'y fait son tour de France, comme les compans pour finir dans leur méquier, parce que ce Pouvoir central n'esse pas encore ben fort sur la manicle, comme vous avé son histoire de Lonjumeau, et y se balade par toute la France pour apprendre sa géographie. Velà mon idée, à moi, et ce ne serait pas tant bête, allez ; y n'a ben joliment à apprendre encore, le pauvre mami.

Maintenant, ce que gn'a de sûr et certain, c'est qu'on de ces quatre malins y va nous lâcher quèque proclamation par la frimousse. Gare à vous, les gones ! Y va nous faire appeler à la Maison-de-Ville, y grimptera au grand balcon et y commencera son air de musique.

Z'enfants, gones de Saint-Just, de Saint-Georges, d'Almay, de la Guyotière, de Saint-Paul, de la Croix-Rousse et autres circoncisions.

C'est moi que suis vote pouvoir central, que suis descendu du ciel en ballon pour sauver la France, en la fesant dessempiller par les

Prussiens et en l'empêchant de faire la paixaveq eusses. Oui, c'est moi le pouvoir central que vous ai envoyé un représentant, m'ssieu Caramel de Lacour, pour vous f'ire marcher comme les poupées de la Crèche. Comme nous sont en déménagement et qu'on est après se toper dès delà, je me suis pensé de venir voir ici comment que ça marchait. Gn'a ben un peu à redire à la pièce ; je m'en vas retapper mon Caramel que s'est trop laissé sucer et vous le remettre à neuf.

Après ça, ça ira bien ; tâchez moyen seulement d'être sages, de pas ronchonner et de pas vouloir toujours faire à vote idée. Et alorse en récompense, je vous ferai renfler quèque fois toutes les contributions de mon pouvoir central, que je peux pas vous laisser, parce qu'y n'est un et indivisible, et qu'y faut que je le ramène à Bordeaux, oussque nous vous le conserver.

Là-dessus, et après un air de bastringue, y en aura un de nous autres, qui-là qu'aura le plus d'aime et le fil de la langue le mieu coupé, moi, par exemple, que se plantera en beau devant de Pouvoir central et que l'y rebriguera avé tout plein de genuflexions respectables. M'ssieu l'Empereur de la République.

Nous vous remercions bien d'avoir pensé à nous autres et de venir remonter la mécanique de vote représentant ; seulement, du temps que vous y serez, vous ferez quasiment mieu de le changer en plein, pa ce qu'y n'esse ben use, et quand vous n'aurez ôté les pièces que marchent plus, y restera pas grand chose.

Maintenant pour ce qu'y est du bocon reprimandatoire que vous nous faites avaler, nous l'ont pris comme une médecine Leroy, et nous le rendrons pas tant que ça nous aura pas en plein netoyé les boyes.

A Lyon, on a de memoire, et nous ons si bien gobé la leçon que vous pouvez ben vous en aller, vous et vote représentant ; les affaires marcheront aussi bien, je vous y promets, foi de Lyonnais !

Dans c't attente copérative, nous ons bien l'honneur de vous soiter l'an que vient.

JEAN GUICROL,

Et tous les autres cetoyns lyonnais, sans en essepter aucune.

CHEVAUX

MAISON CARBONNEL ET C^{ie}

Grande rue la Guillotière, 47, et cours de Broches, 30, Lyon.

Grand choix de chevaux de voiture, de selle et à deux fins, 839 52-7



AVIS GÉNÉRAL

M. et Mme NORMAND

Dentiste. Petite rue Ste-Elisabeth, 6.

Au coin du marché, à ROANNE.

Continuent, comme d'habitude, leurs opérations à toute heure, et font tout ce qui concerne l'art du dentiste. Pose des dents et dentiers aux prix les plus modérés.

Consultations et opérations gratuites tous les jours aux indigents.

Table with 5 columns: MERCURIALE dernier marché, Lapaissé, Roanne, Charlieu, Montbrison. Rows include Froment 1er q., Seigle 1er q., Orge, Avoine, Haricots, Farine 1er q., Pain blanc, Foin, Paille, Oeufs, Beurre.

Pour tous les articles non signés : MARION et VIGNAL.

LOTIERE D'UNE MONTRE EN OR Chronomètre à remontoir D'UNE VALEUR DE 500 FRANCS AU PROFIT DE L'ŒUVRE DE LA DÉFENSE DÉPARTEMENTALE 1.000 billets à 50 centimes

CHANGEMENT DE DOMICILE Le docteur PLASSARD pré vient ses clients qu'il demeure au premier de la maison Vadon, ancien logement de M. Dumont, notaire, à l'angle de la rue du Collège et de la rue de Cadore.

Vente au grand rabais. D'engrais de première qualité à 10 francs les 100 kilos au lieu de 20. Écrire au Liquidateur de la Société Industrielle de Saint-Etienne, rue de Foy, 6.

A VENDRE Avoines, Foins et Pailles S'adresser à M. GRIVOLAT, magasin Limousin, à Roanne.

A VENDRE PAILLE BOUTEILLES NEUVES de toutes formes CLOCHES POUR JARDIN Bouchons de toutes sortes S'adresser hôtel SAINT-LOUIS, à Roanne.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS DU CHOCOLAT-MÉNÈRE IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER LES MARQUES DE FABRIQUE Le véritable nom 42-190

ON TROUVERA A L'IMPRIMERIE MARION ET VIGNAL

Certificat modèle n° 5 — pour Soutien de Famille. Certificat modèle B — pour fils d'une femme actuellement veuve. Certificat modèle A — pour aîné d'orphelins de père et de mère. Certificat modèle n° 2 — comme ayant un frère sous les drapeaux à tout autre titre que pour remplacement. Certificat modèle n° 9 — pour fils d'un père entré dans sa soixante-dixième année. Certificat de bonne vie et mœurs — pour les remplaçants. Certificat modèle Q n° 3 — pour frère d'un militaire mort en activité de service.

DIRECTION-INSPECTION DE ROANNE Comprenant : La Loire, Haute-Loire, Saône-et-Loire, Puy-de-Dôme, Allier et Cantal. Directeur-Inspecteur : A. LACHAUME, ancien inspecteur d'assurances, 4 Quai de l'Île à Roanne. LA GAULOISE (LIMITED) Compagnie internationale d'assurances à primes fixes Capital Social SIX MILLIONS de Francs SIÈGE SOCIAL : à PARIS, rue du Cardinal-Fesch, 29; Conseil d'Administration : Président : M. le vicomte ALEXIS DE GABRIAC (C. *), ex-ministre plénipotentiaire, à Paris. MM. BARILLET, propriétaire, ancien juge au Tribunal de Commerce de la Seine, à Paris. BEYNEL, entrepreneur de travaux publics, à Paris. BERTHER HENRI, directeur du Comptoir des Fonds publics au Havre. CHALLIS (Thomas-M.), banquier, à Londres. GERONNET (Adolphe), propriétaire, à Paris. CUCHOTE, ancien inspecteur général d'assurances, à Paris. DESCHETS, notaire honoraire, ancien maire de Montfort-d'Aunay. FRANCHOMME, manufacturier, à l'Île. A. DILLON, esquire, juge de paix à Londres. HAREL, propriétaire, à Paris. MM. HUBERT DE SAINTE-CROIX, banquier, administrateur de la Compagnie spéciale de réassurances maritimes, à Paris. HUMBERT, propriétaire et manufacturier à Lille. JOUMELLE, entrepreneur de travaux publics, à Paris. LARIVIÈRE, de la maison Blanc-Larivière et C^o, banquier, à Paris. MIMÉREL (baron)*, industriel et propriétaire à Roubaix. WALFORD, esquire, F.-S.-S., avocat, administrateur de la Compagnie la Réinsurance et de la Compagnie des Accidents, à Londres. Conseil judiciaire : M^o NOGENT-SAINT-LAURENS (C. *), avocat, député au Corps législatif. Administrateur-Directeur : E. CUCHOTE, ancien inspecteur d'assurances. ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE De toute Propriété mobilière et immobilière, Marchandises, Récoltes, Bestiaux ; Des Risques locatifs et de voisinage ; Du Recours des locataires contre le propriétaire. Assurances des Bois et Forêts sur pied. Assurances des Créances hypothécaires, suivant un nouveau mode. Assurances contre l'explosion de la poudre, du gaz et des appareils à vapeur (lors même qu'il n'y aurait pas incendie). Immédiatement après l'incendie, les dommages en résultant sont réglés de gré à gré, ou évalués en suite d'expertise contradictoire. La somme à laquelle le dommage est fixé est payée comptant.

ATLAS DE DÉFENSE NATIONALE

Sous ce titre : Atlas de la défense nationale, cartes des départements envahis ou menacés par l'ennemi, la librairie HACHETTE publie un recueil indispensable à tous ceux qui veulent suivre les péripéties de la lutte suprême engagée pour le salut de la patrie. Ces cartes de la Seine, Seine-et-Oise, Oise, Seine-et-Marne, Aisne, Ardennes, Marne, Aube, Haute-Marne, Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Haute-Saône, Doubs, Bas-Rhin, Haut-Rhin, sont exécutées de la façon la plus complète, tant d'après les cartes de l'état-major que d'après des documents locaux vérifiés sur place, par M. JOANNE et par ses collaborateurs, et qui ont été soumis à la révision des hommes spéciaux de chaque département. Elle sont donc d'une exactitude absolue. Elle contiennent toutes les indications typographiques les plus minutieuses : fleuves, rivières, grandes routes, chemins de communications, chemins de fer, relief du terrain, bois, étangs, canaux, et la nomenclature la plus étendue des villes fortifiées, des chefs-lieux d'arrondissement, de canton et même les communes importantes. La large échelle sur laquelle elles sont établies permet de suivre pas à pas la marche des armées, de se rendre un compte exact des opérations stratégiques et de comprendre tous les détails de cette campagne héroïque qui amène le triomphe de nos armes et la délivrance de notre sol. La carte du département de la Seine notamment est assez étendue pour permettre d'apprécier la position de tous les forts qui défendent la capitale et le croisement de leurs feux.

PRIX Dans les bureaux de L'ECHO ROANNAIS : 3 F.

ALMANACH DE L'UNION CATHOLIQUE

Pour l'année 1871. Joli in-18 sur beau papier : 0,15 c. TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET ALMANACH Calendrier. — France, tu vaincras si tu as la foi pratique. — Les deux fous. — La mort vient toujours. — La vraie science. — Epigramme sur un borgne. — Beau trait d'un général suisse. — Le travail. — L'irréflexion. — L'avis d'un avocat. — Réponse d'un menuisier. — Epitaphe d'un maire. — Les éphémères. — Leçon d'un musulman à un catholique. — La double prière. — Du côté du ciel.

LES MENSONGES DE L'IMPIÉTÉ

Par A. DEVOILLE, joli in-18. Prix : 1 fr. 50 AU BUREAU DE L'UNION CATHOLIQUE Œuvre fondée par M. Ant. PÉRISSÉ, rue Mercière, 47, au 3^e